



# Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, groupement 230

« Avenir & Traditions »

## PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2012

L'Assemblée générale ordinaire de l'UNABCC s'est tenue le 13 octobre 2012 à l'Amphi LOUIS de l'Ecole Militaire à PARIS.

La séance est ouverte à 15 heures par le GCA (2S) A-M D'ANSELME, Président de l'UNABCC qui accueille tous les participants et les remercie de leur présence et de leur fidélité.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier,
- Présentation et vote du nouveau règlement intérieur,
- Activités 2012, activités futures 2013 et 2014,
- Evolution de la revue A&T et du site,
- Activités des régions,
- Questions diverses.

### 1/ RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Messieurs le Généraux,  
Messieurs les Présidents des Fédérations et Amicales de l'Union,  
Chers amis,  
Mesdames et Messieurs,

Comme tous les ans, me voici à nouveau devant vous pour établir le rapport moral de l'UNABCC, concernant l'année 2011-2012.

Cette fois-ci, si vous le permettez, je le ferai d'une manière succincte, en raison de la contrainte du temps et du rendez-vous de ce soir à l'Arc de Triomphe.

Je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence et de recueillement en hommage aux morts de l'année écoulée, ceux de l'Union et ceux de l'Armée de Terre qui ont laissé leur vie en opérations extérieures ou dans le cadre d'accidents de service ou de maladies.

Nous aurons une pensée particulière pour le Cés MAZE-SENCIER qui a été un fidèle de l'Union et pour le Gal MAILFAIT qui vient de nous quitter.

... Merci.

Comme vous le savez l'année qui se termine était consacrée « Aux Chars de Combat ».

Je tiens à remercier et à féliciter la jeune Fédération des Chars de Combat qui a su commémorer tout au long de l'année et réaliser le 10 mai dernier la Cérémonie nationale de l'Union à Berry au Bac, pour le 95<sup>ème</sup> anniversaire des combats du 16 avril 1917, avec l'aide très efficace du 501<sup>ème</sup> RCC. De nombreux articles, très fouillés, sur l'histoire et les hauts faits de l'Artillerie d'Assaut aux Chars de Combat, ont permis par le biais de notre revue et du site Internet, de porter un hommage appuyé aux anciens. Je salue, tout particulièrement, ici mon camarade de promotion, le Gal MAILLARD pour le travail qu'il a fourni et pour la pertinence de ses articles. Je souhaite à chaque Fédération d'avoir une plume aussi pointue pour relater l'histoire et l'actualité de la subdivision d'arme. Au passage je le remercie au nom de tous pour ses articles très fournis sur les blindés français et étrangers, qui viennent fidèlement enrichir chaque numéro d'Avenir & Tradition.

Mais l'année 2012 est aussi le 70<sup>ème</sup> Anniversaire d'une étape importante dans l'histoire de la Cavalerie française : nous avons voulu marquer la signature du décret du 24 novembre 1942 (motivé par le drame de juin 1940), qui regroupe au sein de l'Arme Blindée tous les personnels et les matériels blindés et chars présents à l'époque dans les rangs de l'Infanterie et de la Cavalerie, rassemblant ainsi l'ensemble des

unités blindées existantes et constituant une force cohérente pour remplir les missions majeures que sont : Renseigner, Couvrir, Combattre. Ce qui a contribué incontestablement à la participation non négligeable de l'Armée française et de ses Divisions Blindées aux combats de la libération et à la victoire finale en 1945.

La Cavalerie actuelle est directement issue de cette décision qui lui confère ses qualités essentielles avec des capacités sans cesse adaptées aux défis opérationnels du combat interarmes et interarmées.

Nous venons de vivre hier et aujourd'hui deux journées exceptionnelles qui se situent pleinement dans cette mémoire.

Grâce au soutien du Gal CEMAT et du Gal Cdt les Ecoles militaires de Saumur et l'Ecole de Cavalerie nous avons pu célébrer dignement cet évènement. Je pense que vous avez apprécié le déroulement de la Messe de la Cavalerie et de la prise d'armes de ce matin.

Mais au-delà de la commémoration d'un évènement du passé, il nous a paru nécessaire de réaffirmer maintenant et clairement la place de la Cavalerie au sein de l'Armée de Terre dans le contexte opérationnel actuel. C'est le colloque de vendredi qui nous a permis de répondre à cet impératif.

Nos jeunes de nos Régiments et de l'Ecole de Cavalerie, qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang, ont besoin de témoignages tels que nous en avons eus au cours de ce colloque et dans un contexte difficile ils recherchent le soutien des anciens. Je crois que nous avons fait œuvre utile et j'espère ainsi que les décisions qui ne vont pas manquer de venir sur le nouveau format de l'Armée de Terre pourront tenir compte de certains principes intangibles du combat embarqué !

Vous connaissez bien maintenant cette priorité que j'affiche depuis que je suis Président : il faut que notre monde associatif se rapproche d'une manière significative de l'Armée d'active et notamment de notre Ecole de Cavalerie et des Régiments de l'Arme. A ce titre nous pensons que le niveau de la Fédération de subdivision d'arme est le meilleur outil pour atteindre cet objectif. En effet, par le rassemblement des Amicales, celles qui marchent et celles qui sont plutôt en difficulté, la Fédération est le bon interlocuteur pour organiser et simplifier les contacts avec les chefs de Corps. Ces derniers attendent des anciens que nous sommes des services que nous pourrions apporter : témoignages sur l'historique régimentaire ou de la subdivision d'arme, contacts et conseils avec les jeunes, cours pour les cadres qui préparent des examens, obtention de la carte de combattant, soutien pendant les opex .....que sais je ! pour d'autres services adaptés à la demande.

Je salue au passage les nouvelles Fédérations qui ont pris leur envol depuis peu : la Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique et la Fédération des Chars de Combat (déjà citée). Mon souhait est que les Hussards puissent à terme se retrouver au sein d'une Fédération, comme les autres subdivisions d'arme !

Avec l'arrivée du Général SAINTE-CLAIRE DEVILLE à Saumur, les liens qui étaient excellents se consolident avec notre Ecole. C'est la raison pour laquelle le Général a bien voulu confirmer la décision prise par son prédécesseur de célébrer la Saint-Georges 2013 à Saumur, courant avril prochain. Je peux vous annoncer qu'il s'agit du vendredi 12 avril 2013.

Une mention particulière aux Délégués Régionaux, pilotés par le Col RIBOUD qui malgré différentes difficultés arrive à développer son réseau dans les académies. Je salue l'excellent travail réalisé par nos délégués régionaux.

En terme, de solidarité vis-à-vis de l'Armée de Terre, je vous confirme que nous serons toujours fidèles par des dons à la CABAT et à l'ADO, cette année et dans les années à venir.

Enfin, avant de terminer, je voudrais me tourner vers mes collaborateurs les plus proches qui, tous bénévoles, travaillent et donnent du temps à l'Union tout au long de l'année et surtout pour les grands rendez-vous, comme ceux de ces jours derniers. Qu'ils soient remerciés par vous tous, il s'agit du bureau élargi et permettez moi de les citer : Les Gaux B LEFEBVRE, Y LAFONTAINE, H DE PARSEVAL, B DE ROODENBEKE, le colonel M RIBOUD, les Lcl B LAGRANGE, P GUIBERT, J DESCLAUX, le major SOUPLET .... et C BUREAU.

Pour ce dernier je désire lui attribuer une mention particulière de réussite et lui témoigner notre satisfaction pour la pleine réussite de la revue A&T et du site UNABCC. Pour cela je vous demande de les applaudir !

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets au cours de cette AG.

Cependant je fais un appel pressant pour que vous recherchiez dans vos Amicales ou dans vos Fédérations des volontaires, parisiens si possible, pour venir nous aider à faire des permanences au bureau et à remplir quelques travaux : le souhaitable serait d'avoir deux personnes nouvelles qui chacune donnerait une permanence d'une demi-journée par semaine !! Est-ce possible ?

Sachez, enfin, que je vous représente dans de nombreuses réunions et comités entre Associations Nationales et notamment au Comité d'Entente piloté par la Saint-Cyrienne, qui a joué un rôle, important pour obtenir le nouveau statut de la journée du 11 novembre et qui se bat actuellement sur le sujet délicat de la judiciarisation des armées, et depuis peu de l'affaire du 19 mars !

Je termine ainsi ce rapport moral en vous remerciant vivement de votre présence et de votre disponibilité. Vive la Cavalerie.

## **2/ RAPPORT FINANCIER du TRESORIER (Lcl DESCLAUX)**

Le trésorier présente les comptes de l'UNABCC qui ont été approuvés au préalable par la Commission de Contrôle. Ces comptes sont positifs en particulier grâce :

- aux placements sans risques des avoirs de l'UNABCC,
- à la relance qui est faite systématiquement auprès des adhérents (50% de rentrées de cotisations en plus cette année),
- à la baisse des frais de fonctionnement,
- aux bénéfices qui ont été récoltés suite à l'organisation de la St Georges à SAUMUR en 2011,

Quelques interventions, en particulier du Gal DE BANTEL (Fédération de Dragons) à propos de la « Blanche et la Rouge » dont l'argent, après sa dissolution, a été remis à l'UNABCC et une autre du Gal DE LA PRESLE à propos de la fondation Lyautey confrontée à des difficultés financières en ces temps difficiles qui touchent les associations comme la nôtre.

## **VOTES**

A l'issue de la présentation des comptes, le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote de l'Assemblée Générale. Ils sont approuvés à l'unanimité sans abstention et sans votes nuls.

## **3/ PRESENTATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR (Lcl LAGRANGE)**

Il est fait rappel de ce nouveau règlement qui a été élaboré par le Bureau et présenté à l'approbation du Conseil d'Administration lors de la dernière réunion de celui-ci.

Le Délégué général fait part d'une remarque du Pdt du 4<sup>ème</sup> RCA : dans le Règlement Intérieur il faudrait inclure une clause prévoyant la radiation après 2 années de non-acquittement de la cotisation dont la relance n'a pas été suivie d'effet.

Mais le LCL LAGRANGE fait remarquer que ce n'est pas possible pour les adhérents directs (en raison de l'abonnement à A&T et du reçu fiscal) et difficilement applicable pour les amicales.

Il est donc proposé de voter le texte approuvé par le CA et l'amendement du Lcl FILLON sera étudié en réunion de bureau et en CA, puis voté à la prochaine A.G.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité par l'AG.

## **4/ ACTIVITES 2012 – PREVISIONS : 2013-2014**

Outres les activités traditionnelles comme la St Georges, l'année 2012, restera celle du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ABC qui s'est inscrit dans le cadre de nos journées de la Cavalerie avec une prise d'armes organisée dans la cour d'Honneur des Invalides par l'Ecole de Cavalerie et par un colloque préparé par l'UNABCC et qui fut une réussite .

### **Activités futures :**

Pour 2013 : une commémoration des Chasseurs à Floing est envisagée (Col LAMBERT)

Pour 2014 : les occasions de commémorations vont être nombreuses :

- les combats sur « l'Yser » en 1914
- 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération en 1944 (Paris, Strasbourg, Provence...)

Divers intervenants (M. COINTEPAS, Col GAGNIARD, M. SCOTTO D'APOLLONIA, etc.) évoquent alors les commémorations locales prévues tant en 2013 qu'en 2014.

Il sera même question du 230<sup>ème</sup> anniversaire de YORKTOWN. (5<sup>ème</sup> Hussards) !

Autant d'éléments pour entretenir une dynamique nationale en s'appuyant sur les comités régionaux conclura le président. Après l'intervention du Gal SAINTE-CLAIRE DEVILLE concernant les cérémonies de 2014, il est décidé qu'un choix sera fait rapidement pour une Commémoration nationale regroupant tous les cavaliers en 2014.

## **5/ REVUE « AVENIR & TRADITIONS » ET SITE INTERNET**

En l'absence de C. BUREAU en charge de la Revue « *Avenir & Traditions* » et du site INTERNET, le Président souligne le travail considérable effectué par le Ltn BUREAU pour maintenir le lien entre les adhérents par le biais du site INTERNET mais aussi et surtout grâce au journal, support traditionnel et coûteux mais indispensable pour assurer ce lien avec ceux d'entre nous ne sachant pas encore utiliser les moyens de communication informatisés.

## **6/ ACTIVITES DES REGIONS (Col RIBOUD)**

Le vice-président en charge de la régionalisation fait un exposé du maillage du territoire qui permet à l'UNABCC d'avoir des correspondants locaux en régions.

Il évoque néanmoins les secteurs actuellement sans délégués régionaux et expose son intention de s'appuyer plus sur les unités d'active pour mieux faire connaître l'UNABCC et le concours qu'elle peut apporter dans le cadre du lien armée-nation.

## **7/ QUESTIONS DIVERSES**

Le Président invite le Général Commandant l'Ecole de Cavalerie et les Ecoles de Saumur, le Général SAINTE-CLAIRE DEVILLE, qui fait partie de notre Conseil d'Administration, à s'exprimer.

Celui-ci expose le projet que l'Ecole de Cavalerie aura sous son autorité pour 2013-2014. Ce projet consistera à valoriser la fonction blindée au sein de l'Armée de terre en développant la doctrine, en contribuant plus à l'action des régiments et en faisant connaître les atouts de la Cavalerie dans toutes ses composantes.

D'autres questions suivront sur l'ANORABC, association d'officiers de réserve avec laquelle un projet de rapprochement a échoué sur plusieurs points dont celui des adhérents non officiers.

Enfin il sera évoqué le projet de loi concernant le 19 mars, comme date commémorative de fin de la guerre d'Algérie. Le Comité d'entente dont nous faisons partie s'y oppose et rappelle que le 5 décembre a déjà été choisie pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Le GCA (2S) D'ANSELME demande s'il y a d'autres questions dans la salle. Aucune question étant posée, la séance est levée à 17 h 00.

Fait à Paris le 14 novembre 2012  
**Général de corps d'armée (2S) A-M D'ANSELME**  
 Président de l'UNABCC

**Original signé**